

PARCOURS DE FORMATION

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation, de la persévérance, et de la régularité.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

1. Parcours théorique

- Formation en agence :

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques de sécurité routière (alcool et stupéfiants, vitesse, défaut de port de la ceinture de sécurité, distracteur...), se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement. Vous pourrez assister aux cours théoriques de votre choix dans l'une de nos trois agences à votre convenance.

La formation théorique sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite en travaillant en autonomie sur un de nos postes individuels (Tablettes digitales connectées à notre plateforme d'e-learning fournie par les Codes ROUSSEAU).

Vous serez accompagné tout au long de votre formation théorique par un référent qui vous guidera sur le travail à fournir, les thèmes à approfondir, la progression des résultats, ... et la programmation d'un examen de code lorsque vous aurez le niveau nécessaire.

- Formation en accéléré (2 jours)

Cette formule accélérée, se concentre sur 2 jours pleins (9h-17h), en agence.

Durant ces 2 jours nous proposons des cours de code sur les thématiques de la signalisation, les priorités, les feux....

L'enseignant est présent pendant les 2 jours et anime les cours. Des séries de questions sont proposées, avec les corrections expliquées par l'enseignant.

Le dernier jour de stage, l'enseignant propose des séries d'examen blanc.

- Formation en autonomie par internet

Cette formule donne droit à un accès de 164 séries de questions/réponses. L'élève reçoit ses identifiants au préalable, afin de se connecter en toute sécurité. Les séries sont accessibles 7j/7j, 24h/24h.

Ces séries sont réparties de 2 façons :

- Série d'entraînement
- Série examen blanc

Après avoir lu son livre de code l'élève peut commencer à travailler sur les séries d'entraînement, et quand il se sent prêt, il peut passer aux séries d'examen blanc, L'élève se forme seul, avec des autocorrections en ligne. L'auto-école dispose d'un accès permettant de suivre les progrès de l'élève. Ce qui permet de guider l'élève pour le passage à l'examen.

2. Parcours pratique

Pendant la phase pratique, vous serez amené à faire vos premiers pas de conducteur sur un simulateur professionnel de conduite (5h maximum). Ces séances serviront à vous familiariser avec la voiture (commandes, tableau de bord, fonctionnement) puis vous aborderez l'utilisation des commandes. Tout cela correspond au contenu de la compétence 1, et vous serez guidé par le simulateur pour progresser en toute tranquillité.

Ensuite vous commencerez les leçons en voiture avec votre formateur-riche, qui s'assurera du travail effectué sur le simulateur, et fera le nécessaire pour que la transition simulateur/voiture se fasse au mieux, avant de passer aux compétences suivantes.

Ensuite, comme prévu dans le programme de formation vous évoluerez dans des secteurs plus propices au travail de certaines (sous) compétences contenues dans le REMC (Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne). Votre formateur (riche) vous amènera donc en ville, sur des routes de campagne, sur voies rapides et autoroutes.

Selon la période de l'année où vous effectuerez votre formation pratique, vous aurez la possibilité de conduire de nuit, sous la pluie, ... Les leçons de conduite peuvent être prises du lundi au vendredi de 7 h à 20h, et le samedi de 8 à 18h.

Une leçon de conduite dure 120 min. Au cours de cette séance :

- nous réalisons une évaluation statique pour déterminer quelles compétences travailler
- nous expliquons et développons les compétences par des exercices
- en fin de séance nous faisons un bilan sur les évolutions et progrès de l'élève.

La leçon en formation pratique individuelle comprend notamment le temps nécessaire à l'accueil, à la détermination de l'objectif, à l'évaluation et au bilan de la leçon. Ce temps nécessaire est d'environ 10 minutes par leçon.

A. La formation initiale

- De l'écoute pédagogique pourra vous être proposée.

Placé(e) à l'arrière de la voiture, vous observez un élève qui conduit et vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant. Vous faites part de vos observations et de vos réflexions pendant cette écoute. Ces séances totalement gratuites vous permettront de progresser dans l'apprentissage de la conduite, sans les contraintes de la maîtrise du véhicule. Elles permettent également d'échanger différemment avec votre formateur (rice), et l'apprenti au volant.

- Un atelier mécanique vous sera proposé gratuitement.

En groupe vous traiterez les questions orales posées par l'inspecteur durant l'épreuve pratique et qui compte pour 3 points sur un total de 31 (20 points étant le minimum requis pour l'obtention du permis).

Ces 3 questions portent sur :

- La connaissance du véhicule utilisé lors de l'examen ;
- La sécurité en circulation ;
- Les gestes de premiers secours.
-

Pour compléter cette initiation, vous pourrez revoir toutes ces questions en vidéo sur notre site www.nouvelle-conduite.com, et sur le fascicule remis au début de formation pratique, qui comporte la banque officielle des questions susceptibles d'être posées le jour de l'examen.

B. La préparation à l'examen pratique

- Un ou plusieurs examens blancs

Quand votre formateur(rice) le jugera nécessaire, ou bien à votre demande, un examen blanc pourra être programmé pour répondre à l'une des 2 raisons suivantes :

- Vérifier votre niveau général en conditions d'examens ;
- Elever votre niveau d'auto-maitrise (tension, stress, connaissance du secteur de l'examen) pour franchir favorablement la marche de l'examen pratique.

- Repérage du secteur / parcours d'examen

A la fin de votre formation initiale, nous vous proposerons des séances de préparation spécifiques à l'examen pratique du permis de conduire. Ces séances vous aideront à aborder l'épreuve finale avec plus de sérénité, grâce à un niveau d'exigence adapté.

Nous nous aidons des outils numériques développés par la société ORATA tout au long de votre d'apprentissage, pour formaliser et suivre l'avancement de l'élève dans votre parcours.

L'ensemble des enseignants se réunit régulièrement pour faire le point sur l'évolution des différents élèves et ébaucher les plannings suivants.

En cas de difficultés, les parents peuvent être conviés à une séance de conduite afin de définir ensemble la suite de la formation.

3. Programmation des examens

A. Epreuve Théorique Générale (Examen de code)

Nous organisons chaque semaine, avec un des opérateurs privés agréés par l'état, des sessions collectives d'examens de code le mercredi après-midi. Ces sessions sont gérées par notre équipe administrative, en concertation avec les enseignants référents, en charge du suivi de la formation théorique de nos élèves.

Nous prenons en charge la totalité des démarches liées au passage de l'examen (inscription, convocation, récupération des résultats, trajets, avance du montant de la redevance, ...).

Cette gestion est offerte la première fois pour tous les élèves qui ont souscrit un forfait code auprès de l'une de nos agences.

Nous pouvons proposer également un passage de l'ETG en dehors des mercredis. Dans ce cas, l'élève concerné devra se rendre par ses propres moyens au centre d'examen.

B. Epreuve pratique

Lors de la programmation de votre examen pratique, vous recevrez automatiquement un mail de l'administration dans lequel vous trouverez les détails de votre examen. Ce mail vous invitera à créer votre compte sur le site RDV PERMIS, qui vous permettra d'avoir accès au résultat de votre examen dès le lendemain.

L'horaire précisé dans ce mail n'est qu'approximatif. Nous vous enverrons un SMS quelques jours avant, avec l'heure de rdv exacte à l'agence.

Vous devrez être en possession d'une pièce d'identité en cours de validité (ou bien périmée depuis moins de 5 ans).

L'accompagnement (ainsi que le retour) se fera par un de nos enseignants diplômés, avec un de nos véhicules.